



CONGRES NATIONAL DE LA SMLH

Toulouse du 16 au 18 mai 2018

Les informations détaillées sont accessibles sur le site : www.smlh.fr

Le congrès national de la SMLH s'est déroulé à Toulouse du 16 au 18 mai 2018. Il a été organisé par la section de Haute Garonne avec le soutien du siège de manière remarquable tant dans l'organisation, que dans l'accueil et la convivialité.

Ce congrès s'est articulé en trois journées, la première réservée aux présidents de section de métropole, étrangers et ultramarins, la deuxième à l'assemblée générale et la troisième par des visites locales.

Ces trois jours ont été l'occasion de recevoir des informations importantes, d'échanger, de voter un certain nombre de décisions et d'élire notre nouveau président, l'amiral Alain Coldefy qui succède au général Hervé Gobilliard après 9 années bien remplies au service de la SMLH.

Après l'accueil du président de section, le colonel ® Serge Jop, cette première journée s'est déroulée à l'hôtel Palladia, beaucoup de sujets ont été abordés, les effectifs, l'entraide et la solidarité, la communication, les résidences de la SMLH, la structure du siège, l'avenir avec le projet « SMLH 2030 ».

Effectif (Christian Piotre) : 48 303 membres, en constante diminution depuis 2012, 70 % de sociétaires ont plus de 70 ans. Cette diminution devrait s'accroître avec la baisse des nominations dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Entraide et solidarité (Véronique de Chanterac) : 110 dossiers traités en 2017 pour un montant de 230 K€, la majorité au profit des veuves et des veufs et pour des sociétaires qui ont plus de 75 ans. Il faut aller chercher les personnes qui sont en difficulté mais pas se substituer à l'aide de la famille. Les visites sont importantes, il ne s'agit pas seulement d'une aide financière mais d'un soutien moral. Un pôle juridique va être créé.

Communication (Henri Weil) : il y a seulement 21 980 abonnés à « La Cohorte », un effort doit être fait pour améliorer cette situation. Le site internet marche bien avec les brèves, les visites du site sont en augmentation et la Réunion est citée en exemple avec 0,89 %. Des pages Facebook et Twitter ont été créées.

Les résidences (Christian Piotre) : sont en déficit, la résidence de Costeur Solvianne (St-Raphaël) 500 K€/an, celle du Château du Val (St-Germain) 250 K€/an. Après de nombreuses études, en particulier sur l'aspect social et économique, Costeur Solvianne est en vente, le Château du Val sera mis en gestion extérieure après rénovation.

Structure du siège (Jean-Marie Lucas) : la restructuration du siège a été le grand chantier (2017-2018) avec une articulation en 5 pôles et une baisse de l'effectif. Les années 2018-2019 seront orientées vers l'activation des groupes SMLH 2030, l'amélioration de la mise à jour des fichiers des adhérents, la mise en place d'outils comptables et la recherche de mécènes.

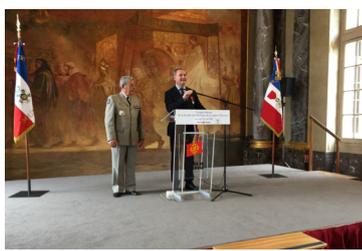
L'avenir SMLH 2030 (Jean Martin) : étude conduite depuis octobre 2017 avec les sections, après un état des lieux (faiblesses, opportunités, menaces) des orientations ont été prises avec la mise en place de 9 chantiers.

Cette journée a été marquée également par un repas convivial, une cérémonie au monument aux morts en présence du préfet de région, la réception par le maire de Toulouse, dans la salle des illustres, une soirée de gala animée par un groupe de chanteurs béarnais.

Cérémonie au monument aux morts



Réception au Capitole



Gala de prestige



La deuxième journée avec les sociétaires présents était réservée à l'assemblée générale qui a fait l'objet de compte-rendu traditionnels, rapport moral et d'activités, rapport financier, commission SMLH2030, avenir des résidences, mais surtout un hommage a été rendu au général Hervé Gobilliard avec la lecture d'une lettre personnelle adressée par le Président de la République, la lecture de la déclaration du général Benoit Puga, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et une intervention émouvante du président partant : « *un vieux soldat ne meure jamais, il ne fait que s'effacer* ».

Sur 15 846 voix exprimées le président de section Réunion avait 79 voix. Les décisions ont été votées à la majorité et font l'objet du PV d'AG disponible sur le site et qui est envoyé avec « La Cohorte »

Cette journée a été marquée par la réception par le maire de Toulouse, monsieur Jean-Luc Moudenc, dans la salle des Illustres au Capitole, la remise de diplômes « Elèves Citoyens » à 6 jeunes d'une classe de CM2 (Comité de Toulouse N/O) et une réception par le général commandant la 11^{ème} brigade parachutiste au Palais Niel avec l'animation de la musique, le général Gobilliard revenait dans un de ses commandements marquants.
La prochaine assemblée générale aura lieu du 27 au 29 mai 2019 à Saint-Germain-en Laye.

La troisième journée permettait de découvrir des lieux touristiques pour la région, cité de l'espace, vignobles. Le président de section a visité la cité de l'espace, lieu remarquable qui reçoit 400 000 visiteurs par an. Cette visite a été marquée par l'accueil du directeur général de la cité et la présence au repas de l'astronaute Jean-Jacques Favier enseignant et chercheur (navette Columbia 1996). Elle a permis également de renforcer des liens en particulier avec le général François Loeuillet (administrateur des sections étrangères et ultramarines) et le général Marcel Ranjeva (président de la section Madagascar).

Intervention du général Gobilliard



Réception au Palais Niel



Visite de la Cité de l'espace



Activités particulières des comités

Prix de la Légion d'Honneur au lycée Lislet Geoffroy

Deux prix de la Légion d'Honneur « Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles » et « Mérite et Talent » ont été remis à des élèves et des étudiants en présence du président de section et du recteur. Christiane André, présidente du Comité Ouest, assurait pour la deuxième année consécutive l'organisation de ces prix récompensant des jeunes Réunionnais particulièrement brillants et méritants pour leur résultat, leur parcours et comportement.

Les lauréats de différents lycées étaient présents, accompagnés de leurs parents souvent très émus, d'enseignants et des proviseurs, ainsi que d'inspecteurs de l'académie et d'une délégation de la SMLH-Réunion.

Le prix de la Légion d'Honneur « Mérite et Talent » a récompensé quatre jeunes de lycée professionnel :

- **1er prix : Florianne Domicien - LP Vue Belle (Saint-Paul),**
- **2e prix ex-aequo : Olivier Delètre – LP de l'Horizon (Saint-Denis),**
- **2e prix ex-aequo : William Dorseuil - LP Léon de Lepervanche (Le Port),**
- **2e prix ex-aequo : Davina Malard – LP Jean Perrin (Saint-André).**

Prix « Mérite et Talent »



Ce prix est soutenu par la Fondation du Crédit Agricole.

Le prix de la Légion d'Honneur « Classes Préparatoires aux Grandes Écoles » a récompensé deux étudiantes :

- **Sophie Georges-Skelly - Lycée de Roland Garros (Le Tampon),**
- **Yasmina Moindjie - Lycée Lislet Geoffroy (Sainte-Clotilde).**

Prix « Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles »



Ce prix est soutenu par la Fondation « Issop Ravate ».

La manifestation s'est terminée par la signature d'une convention de partenariat entre le recteur de l'académie et le président de la section suivi d'un cocktail convivial offert par le lycée Lislet Geoffroy.

Signature de la convention SMLH/Réunion avec le rectorat

